

Nombre conseillers

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

En exercice : 14

**DE MONTDRAGON**

Présents : 13

**N° 2023-18**

Votants : 14

Absents : 1

Séance du 26 octobre 2023

Procuration : 1

Date convocation :

18/10/2023

Date affichage :

18/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 26 octobre, à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur VERNHES Gilbert, Maire.

Présents : Mmes ANDRIEU. CHANUSSOT. CORBIERE. GRIALOU. MASSOUTIER .RIVIERE. Mrs BERMOND. BLANQUET. BRAHMI. D'HOSTINGUE. LAFON. SOULE. VERNHES.

**OBJET : DELEGUES DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) DU SYNDICAT TRIFYL**

Considérant que le syndicat TRIFYL exploite sur notre commune et sur celle de Labessière-Candeil une plateforme de valorisation de déchets ménagers et assimilés non dangereux,

Considérant les articles L 125-1 et suivants du code de l'environnement qui permettent la création, sur tout site d'élimination ou de stockage de déchets, d'une commission de suivi de site (CSS), qui remplace l'ancienne commission locale d'information et de surveillance (CLIS),

Le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne :

- Monsieur Gilbert VERNHES : représentant titulaire de la commission de suivi de site de Trifyl
- Monsieur Didier BERMOND : représentant suppléant de la commission de suivi de site de Trifyl

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire, G. VERNHES

Le Secrétaire de séance, D. BERMOND

